



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MOSAÏQUE

Séance ordinaire du 5 octobre 2020

Séance du Conseil d'établissement de l'école de la Mosaïque, tenue par vidéoconférence le 5^e jour d'octobre 2020.

1. Ouverture de l'assemblée et présentation des membres

Madame Patricia Dubé fait l'ouverture de la séance à 18h00 et présentation des membres.

| | Membres parents | Membres du personnel |
|------------------|--|---|
| Présences | Madame Patricia Dubé Madame Virginie Maheux Monsieur Sylvain Laporte Monsieur Keaven Boies Madame Lysanne Gosselin Madame Catherine Lessard | Madame Nathalie Dutrisac, enseignante Monsieur Daniel Masson, technicien au service de garde Madame Caroline Brunet, éducatrice spécialisée Madame Marie-Pierre Loiselle, orthophoniste Madame Claudette Allard, orthopédagogue Madame Audrey O. Poliquin, enseignante |
| Absence | Aucune | Aucune |
| Direction | Madame Isabelle Fiset, directrice Madame Isabelle Papineau, directrice adjointe | |
| Public | Lucie Blais – Présidente de l'OPP | |

2. Revue et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Patricia Dubé et secondé par Keaven Boies.

3. Parole au public

Aucun membre du public n'a pris la parole.

4. Élection au poste de président et vice-président et informations

4.1 Procédure d'élection

Procédure expliquée

4.2 Élection au poste de président ou de présidente

Madame Patricia Dubé est réélue à l'unanimité à titre de présidente du conseil. Elle remercie les membres pour leur confiance et s'engage à bien répondre à son mandat renouvelé.

4.3 Élection d'un vice-président

Madame Catherine Lessard propose Lysanne Gosselin à titre de vice-présidente et celle-ci accepte, élue à l'unanimité.

4.4 Explications des fonctions et pouvoirs du CÉ

- Le CÉ est nommé à l'AGA des parents du mois de septembre. Le CÉ doit consulter les élèves de l'école ou un groupe d'élèves sur certains comités (ex. : activités extrascolaires, aménagement des locaux, climat social).
- Selon l'article de loi 19, 96.15, 96.20 et 96.21, le CÉ ne peut pas s'ingérer dans les domaines suivants : manière d'enseignement et de gestion en classe, normes et modalités d'évaluation, programme d'études, critères de modalités pédagogiques, choix des manuels scolaires et du matériel didactique, règles pour le classement des élèves, moyens retenus pour atteindre les objectifs du projet éducatif, besoins de l'école pour chacune des catégories du personnel, gestion des ressources humaines et activités de perfectionnement du personnel.
- Madame Isabelle Fiset souligne les changements de cette année:
 - Une formation est maintenant obligatoire pour le CÉ (à suivre ultérieurement).
 - L'ordre du jour et les documents nécessaires doivent maintenant être acheminés au moins 2 jours avant chacune des séances du conseil.
 - Le CÉ adopte les règles de fonctionnement du service de garde, le code de vie, le projet éducatif et le plan de la lutte contre l'intimidation. Des modifications peuvent donc être effectuées sur place lors du conseil.
 - La présidente peut informer les parents de l'école de ce qui se passe au CÉ.

4.5 Déclaration d'intérêt des membres

Aucun membre du conseil ne détient de conflits d'intérêts potentiels avec l'école.

5. Approbation du compte-rendu du 16 juin 2020

Approuvé à la suite de quelques modifications mineures.

Proposition par Virginie Maheux, secondé par Lysanne Gosselin.

6. Suivi au compte-rendu du 16 juin 2020

Aucun suivi

7. Informations diverses

7.1. Direction et personnel scolaire

- Mme Isabelle Fiset commence sa prise de parole en mentionnant la rentrée scolaire particulière étant donné le contexte de la COVID-19. L'équipe-école met beaucoup d'efforts pour la distanciation sociale, le lavage de main et souhaite de tout cœur garder l'enseignement en présentiel avec les élèves. Toutefois, elle se dit déçue de voir qu'à l'extérieur de l'école, elle ne voit pas une application aussi rigoureuse des règles et cela peut avoir pour effet de démotiver l'équipe.
- Dans les premières semaines, la directrice avait beaucoup d'informations et d'ajustements à transmettre à son équipe et le niveau de fatigue pouvait se faire sentir. Toutefois, en écoutant ses collègues, Mme Fiset remarque une belle résilience de son équipe et tous ont le même intérêt de garder l'école ouverte et sont heureux de revoir les élèves. Elle mentionne que différents comités avaient été formés au préalable (ex. : lavage de mains, récréation...), ce qui a eu pour effet de faciliter la rentrée scolaire. Elle se trouve chanceuse d'avoir une belle équipe de travail, M. Keaven Boies renchérit les félicitations à l'équipe-école.
- Au jour 4, la CNESST et la santé publique sont venues pour inspecter les mesures en place pour contrer la pandémie à l'école : il y avait seulement un ajustement à faire en lien avec l'orientation des Plexiglas devant l'adulte lorsque l'élève arrive à lui.
- Depuis la rentrée scolaire, un seul cas de COVID-19 a été déclaré, et il n'y a pas eu de contamination à d'autres élèves. La classe a su s'organiser très rapidement pour reprendre les cours par enseignement à distance pour deux semaines et les parents en étaient satisfaits. Mme Lysanne Gosselin et Mme Patricia Dubé confirment avoir entendu de bons commentaires face à l'organisation et à la rapidité de cet enseignement à distance.

- M. Sylvain Laporte questionne les ressources additionnelles nécessaires à déployer pour cette année étant donné le contexte de la pandémie. Mme Isabelle Fiset mentionne qu'ils ont 3000\$ de plus, équivalant à 4 heures supplémentaires de désinfection. Toutefois, le budget pour les ressources matérielles en lien avec la COVID-19 (ex. : Plexiglas, savon désinfectant...) est suffisant pour combler les besoins.
- Mme Isabelle Fiset rapporte aussi que l'activité du camion de crème glacée au mois de septembre a été une réussite chez les élèves. Cette activité a été planifiée afin de souligner leurs beaux efforts en lien avec le nouveau fonctionnement scolaire.
- Mme Lysanne Gosselin questionne également des modalités de suivi d'enseignement lorsqu'un enfant a été testé pour la COVID-19 et est en attente d'un résultat. Mme Isabelle Fiset répond que l'absence de l'élève est traitée comme une autre absence, c'est-à-dire remise de devoirs seulement.

7.2. Service de garde

- M. Daniel Masson informe le groupe qu'avec la montée du télétravail des parents, ils ont subi une baisse quant à la fréquentation des élèves et le service de garde est à risque d'être en déficit en fin d'année. Par rapport à l'année passée, ils ont 3 groupes de moins au service de garde et environ une vingtaine de moins au service des dîneurs, mais nécessite le même nombre d'éducatrices étant donné les bulles classe. Malgré tout, il remarque beaucoup d'entraide et de sourires dans l'équipe, tout le monde y met du sien.
- Il y a un nouveau système « Hop hop » qui fonctionne bien. Chacune des éducatrices a un cellulaire et quand le parent arrive approximativement à 5 km de l'école, elle peut recevoir le message et ainsi envoyer l'enfant en question.
- Pour les journées pédagogiques, il y a eu aussi une baisse d'achalandage. Il est à noter que celles-ci doivent se faire autant que se peut par groupe « bulle classe ». Si deux groupes doivent être ensemble, une distanciation de 2 mètres doit alors se faire et les groupes seront respectés d'une journée pédagogique à l'autre. Il n'y a eu qu'une seule dérogation étant donné qu'il y avait seulement un élève d'une classe.
- Le Centre de services des Patriotes est en train de refaire la tarification du service de garde. Les parents recevront les états de compte seulement qu'après la fin de chaque mois (sauf mai, juin).
- L'inscription au service de garde se fait en ligne et maintenant les deux parents devront procéder à une inscription s'ils ont la garde partagée des enfants.
- M. Sylvain Laporte questionne les besoins en termes de main d'œuvre. Le gouvernement est présentement à la recherche de 3 types d'emplois dans les Centres de services (500 éducatrices de service de garde, 750 concierges et 750 surveillants).

7.3. Comité de parents

Lors de l'AGA, Mme Virginie Maheux a été nommée comme représentante au comité de parents (Mme Patricia Dubé à titre de substitut). La première séance du comité de parents du Centre de services des Patriotes pour l'année scolaire 2020-2021 a eu lieu le 1^{er} octobre 2020. La séance a eu lieu en visioconférence et les sujets suivants ont été abordés :

- Fonction du comité de parents
- Présentation des membres
- Rapport annuel
- Impacts de la fin des commissaires
- Formation de la FCPQ, Normand Boisclair élu à titre de président, nouvelle candidature pour la protectrice de l'élève, poste qui devient libre fréquemment.
- Un courriel sur les ressources en ligne disponibles pour les enfants présentant des difficultés a été envoyé aux représentants du comité de parents de l'école, document qui a été partagé avec l'école.

7.4. OPP

- Mme Lucie Blais poursuit son mandat pour l'OPP. Elle a reçu les noms des parents voulant s'impliquer pour la prochaine année. Actuellement, elle n'a pas de date pour la première rencontre des membres de l'OPP (possibilité de fin octobre, début novembre). Elle a été approchée pour reprendre l'activité de financement de sapins de Noël avec la compagnie

BôSapin avec la même procédure que l'an passé (commande en ligne avec code, livraison à domicile).

- Mme Lyssanne Gosselin questionne si les parents bénévoles sont acceptés à l'école étant donné le contexte de la COVID-19. Mme Isabelle Fiset répond que ceux-ci sont acceptés seulement pour certaines activités (ex. : photo, bibliothèque, clinique de dépistage visuel...) et doivent se soumettre aux mêmes règles de protections individuelles (masque de procédure et visière). Il est à noter que la bibliothèque est fermée pour les élèves. Bien que rien ne soit défini, des démarches sont en cours pour voir comment rendre accessibles les livres aux enfants (ex. : préparer les livres pour les enseignants, boîtes pour livres en quarantaine).

8. Pour adoption

8.1. Règles de régie interne

Des modifications ont été apportées au document de règles de régie interne (p. 5 et 10):

- Les règles de conduite et mesures de sécurité sont maintenant pour l'adoption et non pour approbation.
- Dans les pouvoirs et devoirs du président, il doit informer les parents de l'école des activités du CÉ (ex. : par courriel).
- L'ordre du jour et tout autre document nécessaire à la séance du CÉ doivent être envoyés au moins 2 jours à l'avance (et non 3 jours).
- M. Keaven Boies propose l'adoption de ces modifications et M. Sylvain Laporte seconde.

8.2. Représentant de la communauté

- M. Keaven Boies va demander à une dame d'un CPE qu'il connaît si elle est intéressée à participer ou non.

8.3. Calendrier des séances du conseil d'établissement

- Les dates suivantes sont retenues pour les prochaines séances du CÉ : 17 novembre 2020, 26 janvier, 15 mars, 4 mai et 15 juin 2021.
- Mme Audrey O. Poliquin propose, Mme Catherine Lessard seconde.

8.4. Adoption officielle de l'activité « camion de crème glacée »

- M. Sylvain Laporte propose et Mme Lyssanne Gosselin seconde.

8.5. Collecte de fonds pour LEUCAN

- Mme Nathalie Dutrisac mentionne qu'il n'y aura pas de tirelire d'Halloween cette année. Toutefois, il pourrait y avoir une collecte en ligne auprès des parents. L'argent amassé est redistribué aux familles de la région. Cette année, il y a un enfant de l'école qui bénéficie de l'organisme LEUCAN.
- M. Daniel Masson propose, M. Keaven Boies seconde.

8.6. Exceptions à la politique alimentaire

- Il est proposé que pour certaines fêtes (Halloween, Noël, Saint-Valentin, Pâques, fête de fin d'année), il y aurait une exception pour la politique alimentaire afin de distribuer des aliments dont le sucre pourrait être le premier ingrédient.
- Mme Caroline Brunet propose, Mme Marie-Pierre Loiselle seconde.

8.7. Activité de financement Beau Sapin

- Tout le CÉ est d'accord, Mme Nathalie Dutrisac propose et Mme Audrey O'Poliquin seconde.

8.8. Adoption officielle de l'activité « popcorn »

- Il est à noter que le comité de reconnaissance à l'élève propose différentes activités qui pourraient être financées par le fonds d'amélioration de la cour d'école afin que les élèves sentent qu'ils font partie d'une communauté, surtout en cette période si particulière. Une activité de maïs soufflé est proposée pour le mois d'octobre au coût d'environ 1380\$. Après s'être assuré qu'il y aura assez d'argent pour la réalisation de la prochaine phase du projet cour d'école, le CÉ accepte la proposition. Claudette Allard propose et Virginie Maheux seconde.

8.9. Activités éducatives complémentaires

- Étant donné la situation de pandémie, il y a restriction pour les sorties extérieures et la venue de conférenciers, et ce tant pour les périodes de classe que pour les journées pédagogiques. Par conséquent, il est proposé d'effectuer des sorties à distance de marche (ex. : lac, parc). M. Keaven Boies propose, Mme Caroline Brunet seconde.

9. Pour approbation

Rien à approuver

10. Pour information

10.1. Étapes et remises des bulletins

- La première communication se fera le vendredi 16 octobre prochain.
- La 1^{re} étape se terminera avec le bulletin le 20 novembre 2020. Les rencontres de parents se feront sûrement à distance. Certaines associations demandent un bulletin allégé ou reporté étant donné que les élèves n'avaient pas fréquenté l'école depuis 6 mois.
- La 2^e étape se terminera avec le bulletin au retour de la relâche (15 mars 2021)
- La 3^e étape se terminera avec la fin des classes et un bulletin au mois de juillet.
- S'il y a fermeture de l'école, il y aura tout de même des évaluations.

10.2. Projet éducatif et PEVR

- Le projet éducatif a été mis sur la glace entre les mois de mars à octobre. Toutes les écoles sont en rattrapage au niveau des apprentissages des élèves et ils attendent le bon moment pour le repartir.
- Pour l'instant, il est toujours possible de travailler les objectifs en lien avec la sécurité sur la cour d'école et les communautés d'apprentissage.
- Lors de la prochaine rencontre d'évaluation du projet éducatif, on évaluera l'année 2019-2020 avec des résultats nuancés face au contexte actuel de pandémie.

10.3. Activités éducatives complémentaires

- Voir point 8.9.

11. Pour consultation

- Rien à signaler

12. Correspondance

- Aucune

13. Levée de la séance

La levée de la séance a été proposée à 20h04 par Keaven Boies, appuyée de Mme Claudette Allard.

14. Documentations jointes

- Compte-rendu 16 juin 2020
- Règles de régie interne
- Calendrier des séances